22N03NO
(22N03-200-0201)

Carte écoforestière

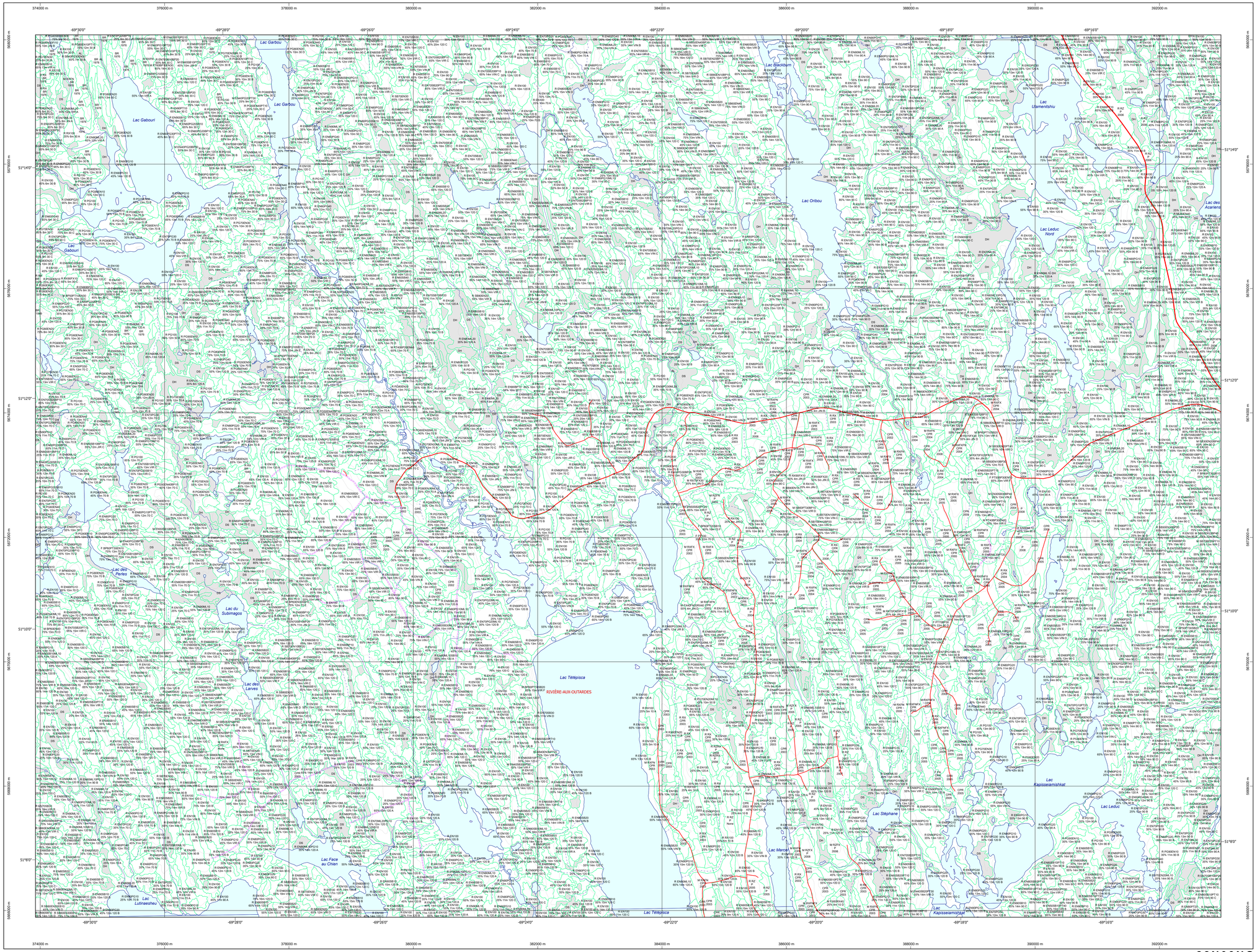

22N03NO
(22N03-200-0201)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

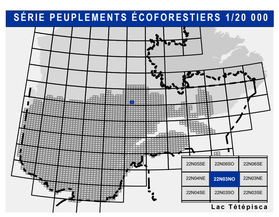

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 7
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	20° 13' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	69°22'29"O 51°11'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	70° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	22/09/2023

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e inventaire
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2015
Date de mise à jour provinciale	Octobre 2023
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Ressources naturelles et Forêts
Québec

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EN60SB30ML10	Essence 4e-5e AIPF	X			
75%	Densité du couvert forestier (%)*	X	X		
12	Hauteur (mètre près)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
NF	Code de terrain 4e-5e AIPF	X		X	X

*La densité est estimée par dizaine, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F EN60SB30ML10 75% 12m JIN D	RX50FX50 75% 4m 20 D	RXRZ CT 2007	EPC 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MM

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF

FEUILLU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE	RÉSINEUSES
EB	Épinette blanche
EN	Épinette noire
EU	Épinette rouge
EV	Épinette de Norvège
ME	Mélèze européen
MH	Mélèze hybride
MJ	Mélèze japonais
ML	Mélèze laricin
PB	Pin blanc
PC	Pin rigide (des corbeaux)
PG	Pin gris
PI	Pin naturel
PR	Pin rouge
PS	Pin sylvestre
PU	Pruche du Canada (de l'Est)
RX	Résineux indéterminés
RZ	Résineux reboisés indéterminés
SB	Sapin Baumier
SE	Sapin Baumier et épinette blanche
TO	Thuya occidental

CODE	FEUILLUES
BG	Bouleau gris
BJ	Bouleau jaune
BP	Bouleau à papier (blanc)
CB	Chêne blanc
CC	Caryer cordiforme
CG	Chêne à gros fruits
CM	Chêne mûrier
CI	Chêne bicolore
CF	Caryer à fruits doux
CR	Chêne rouge
CT	Cerisier Tardif
EA	Érable argenté
EI	Érable noir
EO	Érable rouge
ER	Érables
ES	Érable à sucre
FA	Frêne blanc (d'Amérique)
FH	Feuillus sur stations humides
FI	Feuillus intolérants à l'ombre
FN	Feuillus non commerciaux

CODE	FEUILLUES
FO	Frêne noir
FP	Frêne rouge
FR	Frênes
FT	Feuillus tolérants à l'ombre
FX	Feuillus indéterminés
FZ	Feuillus reboisés indéterminés
HG	Hêtre à grandes feuilles
NC	Noyer cendré
NN	Noyer noir
OA	Orme d'Amérique
OR	Ormes
OV	Ostryer de Virginie
PA	Peuplier baumier
PE	Peuplier naturel
PH	Peuplier hybride
PL	Peuplier deltoïde
PT	Peuplier faux-tremble
TA	Tilleul d'Amérique

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLEMETS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)		

Étagement
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Inférieur (INF)		Supérieur (SUP)
Monoétagé (MO) ex : 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%		
Bi-étagé (BI) ex : 10-60	Couverture > 25%	et	Couverture > 25%
Multiétagé (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).		

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
BR	Brûlis total
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ÉS	Épidémie grave
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CODE	
BRD	Brûlage dirigé
CBA	Coupe par bandes
CBT	Coupe par bandes finale
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable
CEF	Coupe d'ensemencement finale
CIF	Coupe progressive irrégulière phase finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CPH	Coupe avec protection de la haute régénération et des sols
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
CRO	Coupe avec réserve de semencier
CS	Coupe de succession
CT	Coupe totale
DT	Ensemencement
ENS	Ensemencement avec mini-serres
ETR	Élimination des tiges résiduelles
FR	Friche
P	Plantation
PLB	Plantation de boutures
PLN	Plantation à racines nues
PLR	Plantation avec semis en récipients
PRR	Regarni de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation
REA	Réglementation d'aire d'ébranchage
RIA	Réglementation de site d'infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	
BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel
ÉL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CA	Coupe d'assainissement
CB	Coupe par bandes
CAM	Coupe d'amélioration
CD	Coupe en damier
CDL	Coupe à diamètre limite
CEA	Coupe de préparéclaire
CIP	Coupe progressive irrégulière
CJ	Coupe de jardinage
CJG	Coupe de jardinage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CJP	Coupe de jardinage avec régénération par parquets
CJT	Coupe de jardinage par trouées
CON	Conversion de peuplement
CP	Coupe partielle
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillu)
CPI	Coupe progressive irrégulière
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangé)
CPS	Coupe progressive d'ensemencement
CTR	Coupe par trouées
DEG	Dégagement de la régénération naturelle ou de plantation
DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
DP	Dépérissement partiel
DRC	Dégagement chimique de la régénération naturelle
DRM	Dégagement mécanique de la régénération naturelle
EC	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
ECL	Récolte dans les broussailles
ENP	Ensemencement partiel
ENR	Ensemencement
EPC	Éclaircie précommerciale
ESI	Éclaircie sélective individuelle
PCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
PSP	Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
RBP	Coupe de récupération partielle dans un brûlis
RBV	Récolte dans les bandes vertes
RR	Regarni de régénération
RRB	Regarni bouture
RRG	Regarni de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
RRN	Regarni racines nues
RRP	Regarni de régénération pour l'équivalent de plantation
RRR	Regarni récipients

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine
CFO	Camp forestier

CODE	NON FORESTIER
GR	Gravière
INO	Site inondé, site exondé
LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)